

## **Avis enquête publique sur le projet de parc à loups à Cerdon du Loiret**

A l'heure où l'on interdit les spectacles avec les animaux sauvages, certaines personnes veulent faire un parc pour enfermer des loups. Ce projet est vraiment contraire à la défense des animaux.

Une grande partie des forêts de Cerdon du Loiret sont classées Natura 2000 et l'on veut y parquer des loups ! Ce projet est contraire à la défense de la nature. La Sologne doit rester naturelle avec ses animaux sauvages. Les hurlements des loups vont plutôt effrayer le gibier qui peuple nos bois et les éloigner.

De plus, que se passera-t-il lorsque à la suite d'une tempête un arbre tombera sur la clôture du parc des loups ? ils s'enfuiront bien évidemment. Sur le papier toutes les précautions sont prises mais nous ne maîtrisons pas les événements climatiques qui risqueraient de laisser se sauver ces loups.

En tant que voisins, nous sommes opposés à ce projet.

Denis et Claude BISSONNIER